

DESCRIPTIF SOMMAIRE

L'immeuble sera réalisé selon la norme RT 2012

CHAPITRE 1 – GROS ŒUVRE

1 – FONDATIONS

Fondations du bâtiment par semelles de type filantes et/ou isolées, en béton armé.
Dimensionnement selon les études de structure et les résultats de l'étude de sols.

2 – OSSATURE

Les éléments porteurs verticaux et horizontaux (poteaux, voiles, façades, pignons, refends intérieurs, chaînages, dalles pleines, escaliers, linteaux) seront en béton armé et en aggloméré creux de 20 cm

3 – DISTRIBUTION – SEPARATION – ISOLATION

L'isolation thermique sera réalisée par panneaux polyplaqué de 13 + 100 mm, plâtre/polystyrène certifiés ACERMI.

Les cloisons de distribution des appartements et parties communes seront réalisées en placostyl ba18 (84/48 mm d'épaisseur), hydrofuges dans les pièces humides.

A chaque niveau, l'isolation phonique aux bruits d'impact sera assurée par la pose d'un feutre isolant entre la dalle et le carrelage avec relevé en plinthe.

Les chutes d'eau seront enrobées par un matelas de laine minérale de 5 cm d'épaisseur minimum.

4 – CHARPENTE - COUVERTURE

Charpente industrialisée

CHAPITRE 2 – EQUIPEMENT DES APPARTEMENTS

1 – REVETEMENTS CARRELES

Les sols des appartements seront revêtus de carrelage dimension 45 *45 , coloris au choix fourni dans la palette du promoteur.

Les murs des salles de bains seront faïencés sur hauteur 2m à 2.20m

2 – MENUISERIES INTERIEURES

Les portes palières seront des portes blindées.

Les portes de distribution intérieures seront de marque venere ou similaire, coloris au choix.

Butées de portes au sol

Blocs portes bois

Placards

Placards Façade coulissante

3 – MENUISERIES EXTERIEURES FERMETURES

Les menuiseries extérieures seront en aluminium et pvc équipées d'un double vitrage.

Les fenêtres et porte fenêtres seront occultées par des volets roulants à commande électrique.

4 – SANITAIRES

Coloris blanc pour tous les appareils

- Vasque encastrée sur meuble suspendu + miroir
- Sèche serviette chauffant
- WC suspendu
- Bac à douche receveur extra plat à encastrer 90X90 ou 120X 90 suivant dimension des salles de bains, équipé de sa robinetterie, douchette et d'une paroi de douche
- Evier : alimentation en attente
- Autre : Chaque logement comprendra deux alimentations et deux évacuations pour les appareils ménagers dans la cuisine

5 – PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Cumulus thermodynamique avec moteur déporté

6 – ELECTRICITE

Entrée - 1 bouton-poussoir de sonnerie porte-étiquette.

Hall

- 1 centre commandé par va-et-vient,
- 2 PC 2 x 10/16 A + T.

W.C.

- 1 centre commandé par simple allumage.
- 1 PC 16A+T située à proximité de l'interrupteur de commande d'éclairage à

l'entrée de la pièce (réglementation PMR)

Cuisine

- 1 centre commandé par simple allumage,
- 5 PC 2 x 10/16 A + T, dont 4 seront placées au-dessus du plan de travail,
- 1 boîte de connexion 2 x 32 A + T, appareil de cuisson sur circuit spécialisé,
- 1 PC 2 x 10/20 A + T, machine à laver la vaisselle sur circuit spécialisé,
- 1 PC 2 x 10/20 A + T, machine à laver le linge sur circuit spécialisé,
- 1 PC 2 x 10/20 A + T four indépendant sur circuit spécialisé,
- 2 PC double sur plan de travail,
- 1 prise RJ 45,
- 1 prise télévision avec câble,
- 1 alimentation volet roulant électrique.

Salon - Séjour

- 1 centre commandé par va-et-vient,
- 5 PC 2 x 10/16 A + T minimum (1 PC 2 X 10/16 A + T tous les 3 mètres),
- 2 (ou 1) alimentations volet roulant électrique,
- 1 prise télévision avec câble,
- 1 prise RJ 45.

Chambre

- 1 centre commandé par simple allumage,
- 4 PC 2 x 10/16 A + T,
- 1 RJ 45,
- 1 prises télévision avec câble,
- 1 alimentation ligne volet roulant.

Salle de bain

- 1 centre, hors du volume de protection, commandé en simple allumage,
- 1 applique classe II, marque THORN, type STARLETTE ou équivalent avec interrupteur simple allumage,
- 1 PC 2 x 10/16 A + T,
- 1 alimentation chauffage + 1 sèche serviette type ACOVA 500 W.

Cellier (ou salle de bain)

- 1 alimentation cumulus 2 P+T 16 A,
- 1 centre commandé Simple allumage,
- 2 PC 2 x 10/16 A + T.

Terrasses

- 1 PC 2 x 10/16 A + T étanche
- applique étanche, marque THORN ou équivalent

Hall d'entrée

- Vidéophone permettant de correspondre avec la platine du rez de chaussée et commandant l'ouverture de la porte du hall d'entrée.

7 – CHAUFFAGE CLIMATISATION

Chauffage par pompe à chaleur

Salles de bain équipées de sèche serviette

8 – TELEPHONE

Il sera prévu un conjoncteur dans chacune des pièces principales.

9 – TELEVISION

Il sera prévu un bloc télévision dans les pièces suivantes :

- séjour
- chambre principale

10 – PEINTURE

Les plafonds seront revêtus d'un enduit lissé blanc

Les murs de l'ensemble des logements seront revêtus de 2 couches de peinture lisse blanche

11 – VENTILATION DES LOGEMENTS

La ventilation de logements sera assurée par une ventilation mécanique contrôlée dont la machinerie sera installée dans les combles, et qui sera munie d'un dispositif d'isolation phonique constitué notamment d'une installation antivibratile.

12 – GARDE-CORPS

Garde-corps et lisse en aluminium et verre

13 – GARAGES

Porte de garage collective par commande d'ouverture par émetteur

CHAPITRE 3 –PARTIES COMMUNES

Sols et murs

- Revêtement en carrelage au choix du promoteur
- Les portes des placards techniques seront coupe-feu ½ heure, et les serrures selon les normes des compagnies concessionnaires.
- Les portes des sas seront coupe-feu ½ heure et équipées de fermes portes automatiques.
- Il sera installé un ensemble de boîtes aux lettres aux normes de la Poste, au rez-de-chaussée, comprenant une case par logement.
- Les portes d'entrée du bâtiments seront en aluminium.

1 – EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Paliers d'étages : points lumineux avec allumage par bouton poussoir sur minuterie

Hall d'entrée : points lumineux en plafond et/ou en applique avec allumage par bouton poussoir sur minuterie.

2 – TELEVISION

Chaque appartement sera connecté à l'antenne collective de l'immeuble ou au service du câble.

3 – ASCENSEURS

Les ascenseurs installés seront de type 8 personnes 630 Kg équipés d'un système de télésurveillance.

4 – PLAFONDS – MENUISERIES

Les plafonds des halls d'entrée seront pourvus d'un faux plafond en placoplâtre.

5 – AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les zones réservées aux espaces verts seront aménagées et plantées.